

LETTRE - 03-12-2010



DIRECTION GENERALE
DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES

DUNKERQUE, le 03 DEC. 2010

Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque
27 rue Thiers
59386 DUNKERQUE Cedex 1

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA
COMMANDE PUBLIQUE

Tél. : 03.28.62.71.50
Fax : 03.28.62.71.90

Nos réf : MD/AO/BP 185/2010
Vos réf :

Objet : Lac de Tétéghem

Affaire suivie par Antoine OLIVEZ

Monsieur le Sous-Préfet,

Suite à votre demande, je vous précise que la Communauté Urbaine de Dunkerque ne saurait s'opposer à l'intervention des services de l'Etat sur le site du lac de Tétéghem (domaine privé de la Communauté Urbaine de Dunkerque), dès lors que pour des raisons d'ordre public, de sécurité ou de garanties à apporter aux personnes concernées, vous l'estimez nécessaire.

Je vous remercie d'avertir le Maire de Tétéghem et moi-même des dispositions que vous prendrez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Michel DELEBARRE
Ancien Ministre d'Etat
Député - Maire de Dunkerque

*Lu et Approuvé
au PV 2010/1156
le 03/12/2010*

*Copie
P.J.*